CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E159383** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE 09/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/04/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 150 080

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY-COURCOURONNES

Siret : 521 958 058 00054

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2119240

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 11197842704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11197842704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : 2R ISOLATION

15 RUE CLEMENT ADER
91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

Téléphone : 01 60 60 96 00 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
SARI AYDIN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : c.marques@2risolation.com

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 672 871 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	28	01/07/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	18	01/07/2025
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	10	01/07/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 09:53

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025